

Compte rendu CAVL 24 septembre 2015

Philippe Lods, Proviseur vie scolaire académique ouvre la séance de ce premier CAVL de l'année scolaire 2015-2016. Il annonce la venue, en cours de séance, de Monsieur Daniel Filâtre, nouveau Recteur de l'académie de Versailles.

Clément Hesling, Délégué Académique à la Vie Lycéenne, adresse ses remerciements aux élèves pour la qualité de leur travail et leur engagement dans la vie lycéenne.

Il rappelle également que les documents élaborés l'année dernière par les lycéens ont été diffusés dans les établissements et que leur qualité a été remarquée: ils seront édités en couleur et grand format.

Présentation des projets 2015-2016

1-Forum Maison des lycéens

Les élus envisagent de créer un forum lycéen qui se tiendrait fin mars, début avril.

Celui-ci devrait se réunir un mercredi après-midi : une salle pourrait être louée pour cette manifestation.

Au cours de ce forum, seront évoqués la création des maisons des lycéens, leur rôle et la généralisation de la transformation des FSE (foyers sociaux éducatifs) en MDL.

Des stands, animés par les représentants des MDL actives, seront mis en place pour favoriser la création de ces structures dans les lycées. Ces stands seront aussi un lieu d'échanges et de discussion.

D'autre part, une conférence d'une durée d'une heure, est prévue : un média lycéen devrait couvrir l'événement et rédiger un article.

Il est prévu d'organiser un seul forum pour l'ensemble de l'académie, avec deux séances pour la conférence : une pour le Val d'Oise et Essonne et une deuxième pour les Yvelines et Hauts-de-Seine.

Clément Hesling rappelle, qu'en 2014-2015, 30% des lycées de l'académie disposaient d'une MDL, ce qui est inférieur à la moyenne nationale. Il faut en conséquence aller plus loin, en dynamisant, leur création.

C'est un enjeu important car les MDL participent activement au développement de la vie lycéenne.

Ce projet de Forum lycéen est ambitieux.

2-Parlements des élus lycéens

Une grande conférence des élus de tous les CAVL, présidée par Madame la Ministre, se tiendra le 7 octobre prochain à Paris.

Pour cette circonstance, une délégation de jeunes portera les revendications des lycéens : il convient de désigner deux représentants par départements.

Nicolas Albertini présente les questions que les élus versaillais souhaitent évoquer lors de cette réunion, celles-ci portent essentiellement sur le fonctionnement de CVL :

- Souhait que les-propositions du CVL soient prises en considération dans les conseils d'administration CA, sans censure du chef d'établissement,

- Promotion des conseils de la vie collégienne (CVC) qui doivent avoir le même rôle que les CVL pour les lycées. Il faut faire la promotion des FSE afin qu'ils aient les mêmes attributions que les MDL.

Il est précisé que des élus par niveau doivent être désignés dans les CVC : cette disposition est nécessaire afin d'éviter que les 3^{èmes} dominent l'instance.

Clément Hesling fait remarquer que reconduire à l'identique les CVC sur le modèle des CVL n'est peut-être pas pertinent.

- Application généralisée des textes sur les MDL.

Intervention du DAVL :

Clément Hesling explique que cette conférence réunira des élus de toute la France.
L'objectif affiché est de clôturer l'Acte 2 de la vie lycéenne.
Il signale qu'à ce jour, le ministère a fourni peu d'informations sur le déroulé de cette réunion.

Un élu lycéen fait part de sa volonté de voir évoquer lors de cette journée la question de la parité au sein des instances lycéennes.

La délégation pour l'académie de Versailles sera composée de :

Pour les Yvelines : Marie Pelissier de Féligonde et Clementine Faidherbe
Pour l'Essonne : Carla Nadin et Pierre le Nenaon
Pour les Hauts de Seine : Nicolas Albertini et Etienne Guerard
Pour le Val d'Oise : Thomas Monteiro et Jasmine Abbas.

Cette délégation sera complétée par le représentant de l'académie au CNVL, Olivier Massena.

3-Lycéens ambassadeurs contre le harcèlement

Une conférence se tiendra le 5 novembre prochain, avec pour objet la sensibilisation des élèves au problème du harcèlement, en partenariat avec le CAAEE.

Deux élèves par établissement et deux adultes, seront présents lors de cette manifestation
L'objectif est de permettre à ces élèves de reconnaître et caractériser le phénomène de harcèlement entre pairs et d'aider les élèves victimes à trouver des relais efficaces au sein de l'établissement.
Les lycéens vont élaborer un slogan et créer un bracelet qui sera porté par les lycéens ayant participé à ces travaux.

Clément Hesling précise que l'objectif est que les lycéens soient en capacité de porter de vrais projets de sensibilisation dans leurs établissements. Il s'agit de former des personnes ressources.

Ce projet de sensibilisation doit permettre de poser une problématique : Qu'est-ce que le harcèlement ? Comment traiter ces situations ? Comment sensibiliser à cette problématique ?

Cette première expérience aura lieu dans les Hauts-de-Seine, elle doit s'étendre ensuite aux autres départements.

4-Formation des élus lycéens

Comme l'an dernier, une formation, d'une demi-journée, pour les nouveaux élus lycéens va être mise en place.

Il est prévu de les sensibiliser au fonctionnement du CVL et de la MDL et de leur transmettre les compétences nécessaires pour aider au développement de ces instances

Il est important de préciser la différence entre la MDL, qui est une association conduite par des élèves et le CVL qui est une instance consultative.

Parallèlement, il serait intéressant d'avoir une intervention magistrale sur le thème suivant : « comment initier et mettre en place un projet ».

Les élus pourront ainsi se familiariser avec la démarche à suivre pour mettre en place une action et connaître en détail les rouages des instances de la vie lycéenne.

Les élus CVL pourront partager leurs expériences.

La mise en place d'une autre demi-journée serait souhaitable en fin d'année (mars / avril) pour faire le point sur les MDL par bassins : nombre de MDL créés pendant l'année, difficultés de mise en place ...

Cette autre demi-journée permettrait d'effectuer un bilan annuel ainsi qu'une projection sur l'année suivante, en particulier, en ce qui concerne la préparation de la semaine de l'engagement.

Tous les CVL de l'académie possèdent désormais une adresse mèl, qui doit être accessible aux élus , permettant ainsi l'échange d'informations et la mutualisation des compétences.

Clément Hesling précise que les adresses mèl ouvertes sont d'abord destinées aux élus lycéens et non aux

référents vie lycéenne des établissements.

Il insiste sur la nécessité pour les jeunes d'élaborer des projets communs.

La première lettre d'information sera éditée la semaine prochaine.

Elle sera diffusée via ces adresses mël, et doit informer sur l'actualité : articles sur les projets CVL, informations, zooms, interviews...

L'arrivée de Monsieur le Recteur Filâtre, accompagné de Monsieur Ouvrard chef de cabinet, donne l'occasion de procéder à une présentation des quatre projets lycéens précités, suivie d'une série d'échanges avec les lycéens.

En particulier, Monsieur le Recteur souhaite recueillir leur avis sur la qualité de la vie lycéenne et les marges de progrès possibles.

Il leur demande ce que serait, pour eux, une MDL idéale.

Philippe Lods, PVS, propose de décentraliser certaines des séances du CAVL dans les départements. Cette idée n'est cependant pas évidente aisée à mettre œuvre pour des raisons d'ordre pratique.

Monsieur le Recteur donne la parole aux élèves et les invite à lui poser des questions:-

Heures bleues

Un élu demande s'il est envisageable d'étendre les « heures bleues » : il s'agit d'un système mis en place dans certains lycées qui consiste à réserver une heure libre dans l'emploi du temps de l'ensemble des élèves afin de permettre la réunion des instances et l'investissement des jeunes dans les projets lycéens.

Monsieur Farjon, Proviseur, explique que l'heure bleue existe dans de nombreux lycées mais n'est pas connue des lycéens.

Fonds de Vie Lycéenne

L'idée est lancée de réorienter les FVL vers des projets relevant des attributions des CVL plutôt que vers des projets d'animation qui relèvent plutôt du domaine des MDL.

Clément Hesling estime qu'une modification brutale en ce sens n'est pas souhaitable ; une réflexion pourrait cependant être engagée sur les critères d'attribution actuellement utilisés.

Des élus lycéens se sont portés volontaire pour travailler sur ce sujet d'ici la prochaine campagne d'appel à projet.

Semaine de l'engagement : intervention de Philippe Lods

Les documents élaborés par les élus, en particulier la charte, avec le Délégué Académique à la Vie Lycéenne doivent servir de point de départ aux travaux de la semaine de l'engagement qui est destinée à faire connaître la vie lycéenne et à favoriser l'engagement citoyen des élèves.

Il rappelle que, pendant cette semaine, une plage d'une heure doit être dégagée dans tous les établissements pour aborder ces questions.

Il est fait observer que le message passe difficilement au niveau des chefs d'établissements, l'information n'est pas relayée. Dans certains lycées, l'information circule avec beaucoup de difficulté.

Il faut mobiliser les enseignants, les services académiques sur cette semaine de l'engagement.

Mickaël Cabbeke mentionne que les chefs d'établissement sont informés lors des réunions de rentrée organisées dans les bassins.

Phillippe Lods souligne que les corps d'inspection ont été informés par l'intermédiaire de leurs doyens.

La liste des élus désignés pour représenter les lycéens dans les différentes instances est communiquée aux membres du CAVL :

Jury du concours académique de médias scolaires :

Aurélien Soulabaille

Carla Nadin

Jasmine Abbas

François Guillier

Jury du prix « mobilisons nous contre le harcèlement »

Marie Pelissier de Féligonde
Ancelin Boutillier
Jasmine Abbas
Carla Nadin

Commission de fraudes au bac

Jasmine Abbas
Olivier Massena

Monsieur le Recteur conclut cette réunion du CAVL en témoignant de son grand intérêt pour la vie lycéenne. Il remercie chaleureusement les lycéens de leur engagement pour la cause citoyenne.

En faisant émerger la notion de citoyenneté, il considère que la vie lycéenne est aussi importante que les activités pratiquées en classe. Pour préserver la citoyenneté, il est important d'agir en amont et d'explorer des pistes nouvelles.

Il faut défendre le « bien vivre ensemble », en luttant par exemple contre le harcèlement à l'école; la violence collective n'a pas sa place dans les établissements scolaires.

Sur ces questions, il convient de renforcer l'interdisciplinarité.

Il encourage les diverses initiatives présentées par les élus lycéens ; il précise que les actions de formation doivent déboucher nécessairement sur une forme d'action.

Pour lui, le volet éducatif doit être pris en compte dans le projet d'établissement.

Monsieur le Recteur rappelle que la citoyenneté n'est jamais acquise une fois pour toute : c'est un combat permanent. Elle doit se construire ensemble, jour après jour.

Il souligne le fait qu'il n'est pas facile d'être lycéen et de s'engager mais cet engagement représente un enrichissement tant sur le plan personnel, que sur le plan des valeurs de la démocratie.

Fait à Versailles, le 5 octobre 2015



Le Recteur de l'académie de Versailles
Chancelier des Universités
Daniel FILATRE